



Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale

Dimanche 4 décembre 2022 à l'église de Gimel

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, lecture des principes constitutifs
2. Adoption du PV de l'Assemblée paroissiale du 3 avril 2022
3. Présentation du budget 2023
4. Rapport de la commission de gestion
5. Validation du budget 2023
- 6. Ajout d'un point :**
Présentation du ministère AJRM par Andrea Coduri
7. Présentation des activités et des projets de la paroisse
8. Informations de la région et du synode
9. Proposition diverses & individuelles.

1. ACCUEIL

L'assemblée générale est ouverte à 11.00 dans l'Eglise de Gimel, sous la présidence de Maryline Haldi, laquelle souhaite la bienvenue aux membres présents, aux municipaux des communes : Philippe Rezzonico de Gimel, Pierre Alain Kummer et Isabelle Rubin de Longirod, Luc Mouthon de Marchissy, Philippe Urfer de Saubraz.

Valentin & Laure Piaget sont excusés

2. ADOPTION DU PV DU 3.04.2022

Avec 2 abstentions, le PV est approuvé.

3. PRESENTATION DES COMPTES 2023

Céline Tellenbach, trésorière, présente les comptes qui sont distribués aux paroissiens.

Le montant des **charges** est de Fr. **55'414.00**. Dans ce montant les grandes dépenses sont la contribution pour l'EERV de Fr. 28'564.00, le salaire de la secrétaire, le leasing de la photocopieuse, les affranchissements, les frais des salles de paroisse auxquelles les communes participent.

Le montant des **recettes** est de Fr. **49'400.00** Dans ce montant, les dons, dimanche en fête, la journée d'offrande, quelques ventes de miel.

La perte est de Fr.6'014.00

Pierre Alain Kummer demande pourquoi l'atelier gospel est à zéro, Céline Tellenbach lui répond que l'atelier s'autofinance par les cotisations des chanteurs et qu'il n'a plus de raisons d'être dans les comptes.

4. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Madame Sylvette Rezzonico, donne lecture du rapport de gestion. Cette commission composée de Nicole Dubois, Evelyn Munier et d'elle-même s'est

réunie le 10 novembre en présence de Céline Tellenbach, trésorière, et de Simon Noble, président du conseil de paroisse.

Rapport en annexe

Madame Rezzonico demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge à la caissière et de relever la commission de son mandat.

5. VALIDATION DES COMPTES

Avec une abstention, les comptes sont acceptés, décharge est donnée à la caissière.

6. Point ajouté : PRESENTATION DU MINISTERE AJRM DE ANDREA CODURI

Andrea Coduri, vient d'être engagé en CDD par l'église évangélique reformée du canton de Vaud. Travailleur social dans le passé, il est actuellement animateur jeunesse. « L'idée de mon poste quand j'ai été engagé est de créer des contacts entre les jeunes qui font partie de l'AJRM (association des jeunes réformés morgiens) avec d'autres jeunes qui auraient envie d'explorer des questions existentielles, le sens de la vie... Je souhaiterais aller à la rencontre de différentes associations, communes, qui travaillent avec les jeunes pour créer une collaboration »

7. RAPPORT D'ACTIVITES DE LA PAROISSE.

Simon Noble, Président du conseil paroissial, résume les activités 2022.

- Le « dimanche en fête » remplace la fête des récoltes et se déplacera dans chaque village. Cette première édition de « dimanche en fête » a eu lieu à Marchissy, où nous avons célébré le culte d'installation du pasteur Emmanuel Maillard.
- Le groupe de gospel est actif. Plusieurs concerts, ateliers ont permis aux participants de s'initier au gospel et se retrouver, comme à Gimel en fête.
- Expo à Aubonne, la paroisse de Gimel avait un stand œcuménique avec les autres paroisses notamment celle de l'Aubonne.

- La fête à Essertines
- A la salle de paroisse de Longirod, le café solidaire, espace présence et solidarité, a crée le « vesti'bulle » ou on peut déposer et/ou acquérir des vêtements deuxième main.
- Projets liés à l'accueil d'Ukrainiens dans la paroisse.
- La brasserie, toujours à la recherche d'un local. La brasserie a été internalisée au niveau des comptes.
- Un groupe de réflexion sur les cultes : Que pourrait-on changer ou pas dans les cultes.
- Toujours à la recherche des conseillers paroissiaux pour notre conseil.
- Beaucoup de musique, immense merci à Jean Claude Landry qui gère l'offre musicale, un CD (l'orgue de Gimel, florilège) est à vendre.
- Pour pallier au déficit du budget, on se pose la question s'il faut continuer à demander des dons, mais il s'installe une fatigue entre vous et nous. Donc cette année pas de demande de dons aux municipalités. Pour le moment, on peut encore absorber le déficit de la paroisse avec nos épargnes. Cela ne pourra pas durer éternellement. La discussion autour de la clé de répartition est un moyen de pallier aux problèmes, mais cela ne résoudra pas tout. Au final si on ne peut plus payer, cela se répercutera sur la région.
- La soirée du Nouvel An à St George

Pas de questions

8. INFORMATIONS DE LA REGION

Madame Ruth Lambercy, transmet de chaleureuses salutations de la part du conseil régional. Elle nous informe que des dates importantes sont à noter dans l'agenda : le Vendredi Saint du **29 mars 2024**, sera dans notre région 2, un grand moment de communauté chantée au temple de Morges.

Deuxième date plus proche, Vendredi 28 avril 2023 dès 18h, soirée rencontre pour toutes les personnes élues dans notre région.

Sandro Restauri, notre MCO a quelques priorités dont la clarification de la situation des organistes dans les paroisses, dans une perspective

d'amélioration de la coordination et de la collaboration entre les paroisses, lors des services funèbres par exemple. L'autre point est le cahier des charges des ministres.

Emmanuel Maillard, donne quelques informations du synode.

Le synode s'est réuni les 4 & 5 novembre à la salle du parlement de Lausanne. Un ordre du jour bien chargé, mais un point important à relever : la révision du règlement ecclésiastique pour une cérémonie nuptiale unique pour tous les couples, on parle maintenant d'un culte de bénédiction de mariage au cours duquel la bénédiction de Dieu est invoquée sur le couple. Il est stipulé qu'aucun ministre n'est tenu de présider une bénédiction de mariage si ses convictions notamment théologiques l'en empêchent.

Question de Madame Rezzonico : quelle est l'ouverture si un ministre ne veut pas le faire ?

Emmanuel Maillard explique que si le ministre pour des raisons théologiques, ne veut pas bénir un couple du même sexe, et il y aura de toutes les façons un autre ministre qui s'en occupera.

Andrea Coduri ajoute que ce serait la région qui proposerait un autre ministre, Sur le site de l'EERV, il suffit de cliquer sur présence et vous trouverez des informations

9. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Dans le dimanche en fête, ne pourrait-on pas faire un match de football humoristique qui amènerait du monde ?

Simon Noble prend note.

Maryline Haldi lève l'assemblée à 12.10. Un apéritif est proposé.



La présidente



La secrétaire